



DROITS HUMAINS

La police et la société civile unis contre la torture

Le commandement des Forces de police et le Conseil consultatif de la société civile et des Organisations non gouvernementales entendent œuvrer ensemble contre la pratique de la torture et d'autres traitements inhumains.

Au cours d'un échange hier à Brazzaville, les deux entités ont résolu de travailler en intelligence pour promouvoir davantage le respect des droits humains et des libertés fondamentales conformément à la Constitution et aux conventions internationales dont le Congo est signataire. « Ensemble, nous devons faire en sorte que le Congo soit à la hauteur de ses engagements », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, Germain Céphas Ewangui. [Page 5](#)



Le commandement de la police et la délégation de la société civile après les échanges

HYDROCARBURES

Le gouvernement justifie l'augmentation des prix du carburant



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso

A l'occasion de la séance de questions orales avec débats à l'Assemblée nationale, six ministres ont répondu aux préoccupations des parlementaires sur des sujets d'intérêt commun dont l'impact de l'augmentation des prix du carburant à la pompe sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Selon le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, une grande partie des fonds générés par cette hausse aurait servi au paiement de la dette sociale et à l'amélioration des voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire. Une affirmation jugée peu convaincante par certains élus au regard de l'impact peu visible dans les hôpitaux et établissements scolaires qui connaissent un déficit en médicaments et tables-bancs. [Page 4](#)

STATISTIQUES

Améliorer l'accessibilité et la diffusion des données



Le siège de l'INS-CASP, à Brazzaville/Adiac

Le Congo va bénéficier, avec l'appui de la Banque mondiale, d'un programme régional d'harmonisation des statistiques destiné à améliorer la qualité, l'accessibilité et la diffusion des données collectées dans divers domaines, notamment de l'emploi, de l'éducation, la santé et l'agriculture. Ce programme financé par la Banque mondiale constitue un volet additionnel pour le Congo et le Gabon. Il comprend des stratégies complémentaires pour répondre aux contraintes financières et à la nécessité d'une meilleure collecte de données au profit des

bénéficiaires confrontés à de faiblesses communes en matière de performance du système statistique. Cette initiative entend veiller à ce que les normes internationales soient adoptées de sorte que les indicateurs les plus importants soient produits pour suivre les programmes de développement. [Page 3](#)

COMMISSION DE L'UA

Quatre candidats en lice pour succéder à Moussa Faki Mahamat

Le Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf, le Kenyan Raila Odinga, le Malgache Richard Randriamandrato et le Mauricien Anil Gayan se positionnent comme candidats au poste de président de la Commission de l'Union africaine en remplacement du Tchadien Moussa Faki Mahamat qui a occupé ce poste depuis 2017.

Tous issus des pays d'Afrique de l'Est, les potentiels candidats qui cumulent une riche expérience politique ou diplomatique bénéficient du soutien de leur gouvernement respectif, ce qui rend rude la bataille à ce poste dont l'élection est prévue pour le 25 février prochain lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. [Page 7](#)

Éditorial
Quinze !

ÉDITORIAL

Quinze !

L'approbation par le Parlement de la loi portant création de trois nouveaux départements (Djoué-Léfini, Nkeni-Ali-ma et Congo-Oubangui) fait désormais passer de douze à quinze le nombre total d'entités administratives, auxquelles s'ajoutent des districts et communautés urbaines. Cette nouvelle configuration est justifiée par la volonté du gouvernement de rapprocher les Congolais des administrations se situant, pour un grand nombre, à des distances estimées en centaines de kilomètres pour la plupart d'entre elles.

La nouvelle territorialité voulue par les pouvoirs publics n'est cependant pas sans incidence quand on sait que l'érection de ces nouveaux départements implique des coûts financiers conséquents pour la construction des infrastructures administratives et le paiement des salaires puisque des agents de l'Etat vont être recrutés pour occuper les postes nouvellement créés.

Suivront les coûts additionnels inhérents à toute extension de localité. Il s'agit notamment des routes, bâtiments sanitaires et bien d'autres commodités, telles l'adduction en eau potable et l'électricité. Ce qui sera un acquis considérable pour la population.

La détermination étant somme toute de mise pour doter ces nouveaux départements du minimum nécessaire, ce processus appelé à s'étendre à d'autres régions, le cas du Niari et de la Bouenza qui en exprime déjà le souhait, implique la mise en place d'un programme de modernisation et de désenclavement à l'instar de la municipalisation. Procéder de la sorte nécessite en amont d'anticiper la création d'unités de productions en vue de réduire, en aval, l'exode rural qui dépeuple nos localités de ses bras valides faute d'emplois, terrible réalité qui ne laisse guère de perspective d'avenir aux jeunes habitants des sites les plus reculés des grandes agglomérations du pays.

L'ensemble des départements du Congo étant pourvus en richesses naturelles, ces réformes devraient amener les pouvoirs publics à réfléchir aux mécanismes permettant aux investisseurs tant locaux qu'étrangers de saisir les opportunités d'affaires qui peuvent s'offrir à eux. Seulement, le climat des affaires constituant souvent un frein pour les porteurs de capitaux, il est urgent de raisonner en termes d'attractivité. Et ce à tous les niveaux. Il y a urgence !

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Des EPA désormais soumis à l'obligation de redevabilité

La nouvelle loi portant régime général des Etablissements publics à caractère administratif (EPA), adoptée par l'Assemblée nationale le 5 août, impose, entre autres aux gestionnaires, des obligations de redevabilité, de responsabilité et de contrôle, assorties des sanctions appropriées en cas de mauvaise gestion.

Le Congo vient de se doter d'une loi visant la définition d'un nouveau cadre juridique, institutionnel propre aux EPA. Pour les parlementaires, il s'agit d'une réponse aux contreperformances qui caractérisent ce secteur. En effet, si la tendance est à l'accélération de la création des EPA, rien ne garantit leur efficacité et leur rentabilité de sorte que plusieurs interrogations suscitent des inquiétudes quant à son opportunité.

L'objectif de cette loi est d'encadrer la création contrôlée des EPA, en les soumettant à certaines conditions nécessaires d'opportunités et d'études préalables ; de définir les nouvelles règles de la tutelle de l'Etat, en cas de compétences partagées. Il s'agit également de reformuler les règles d'organisation et de fonctionnement des organes des EPA, de nomination et de mandat des dirigeants des organes, tout en leur imposant des obligations de redevabilité, de responsabilité et de contrôle, assorties des sanctions appropriées en cas de mauvaise gestion ; de fixer les règles relatives au patrimoine, au budget, à la fusion, à la scission, au transfert d'activités, à la dissolution et à la liquidation des EPA.

Défendant le projet de loi devant la représentation nationale, le ministre du Budget, des Comptes publics

et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a rappelé que ce texte apporte un changement fondamental en introduisant la crainte et la sanction. Ceci au moment où l'Etat s'est engagé à de nouvelles politiques publiques, notamment de basculement de budget programme pour instaurer et implémenter la gestion axée sur les résultats.

Selon lui, l'environnement juridique et administratif des EPA connaît de nombreux bouleversements avec l'évolution du droit de la concurrence et de la commande publique, l'exigence du principe de redevabilité, de la transparence, des obligations liées au basculement du budget en mode programme et de la transposition des directives communautaires de la Conférence internationale de la prévoyance sociale. « Concrètement, la présente loi vise à mettre en place un cadre juridique semblable à celui des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), fixé par la loi n°13-81 du 14 mars 1986, instituant la charte des entreprises d'Etat. Ce nouveau cadre a pour objectif de créer les EPA qui doivent être contrôlés, dans le respect des conditions d'opportunité et d'études préalables définies par les nouvelles règles de leur tu-

elle. Il vise également à reformuler les règles d'organisation et de fonctionnement des organes, de nomination et de mandat des dirigeants de ses organes tout en leur imposant des obligations de redevabilité, de responsabilité et de contrôle, assorties de sanctions appropriées en cas de mauvaise gestion », a-t-il expliqué.

Enfin, ce projet de loi définit deux types d'EPA, à savoir des EPA nationaux rattachés à l'Etat et les EPA locaux rattachés à la collectivité locale.

Les députés ont, par ailleurs, autorisé la ratification de l'accord relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service entre la République du Congo et la Côte d'Ivoire. L'objet de l'accord de coopération est d'établir les conditions d'exemption réciproque des visas d'entrée pour les ressortissants de l'un ou de l'autre pays, détenteurs de passeports diplomatiques ou de service d'une durée de validité d'au moins six mois pour une période ne dépassant pas 90 jours.

La chambre basse du Parlement a aussi approuvé la loi portant création du registre d'identification des bénéficiaires effectifs des personnes morales en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

STATISTIQUE

Le Congo mise sur un nouveau référentiel international

Le pays est bénéficiaire d'un programme régional d'harmonisation et d'amélioration des statistiques jusqu'en 2029. Constitué d'une série d'activités, ce programme devrait aider la République du Congo à améliorer la qualité, l'accessibilité et la diffusion des données collectées dans divers domaines de développement (emploi, éducation, santé, agriculture).

Le Programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre, volet additionnel pour le Congo et le Gabon, comprend des stratégies complémentaires pour répondre aux contraintes financières et à la nécessité d'une meilleure collecte de données. Celui-ci s'adresse à de multiples bénéficiaires qui sont confrontés à des faiblesses communes en matière de performance du système statistique.

Financé par la Banque mondiale, le programme entend renforcer la performance statistique nationale, l'harmonisation régionale avec les autres pays bénéficiaires, l'accès aux données et leur utilisation, ainsi que la modernisation du système statistique. Pour mettre en place un système statistique durable, l'initiative entend veiller à ce que les normes internationales soient adoptées et que les sources de données ainsi que les indicateurs les plus importants soient produits pour

suivre les programmes de développement.

Les activités du projet sont regroupées en quatre composantes visant à accélérer globalement la performance statistique et l'harmonisation statistique. La première composante concerne l'harmonisation et la production de statistiques de base utilisant les normes internationales de qualité des données. Il s'agit d'adopter des normes harmonisées sur la qualité des données, de produire de statistiques démographiques et socioéconomiques, ainsi que de statistiques sur les secteurs réel, fiscal, agricole, changement climatique...

D'autres composantes couvrent la réforme institutionnelle, la formation du capital humain, l'accessibilité et l'utilisation des données, de même que la mise à niveau de l'infrastructure physique. Sur ce dernier point, le Congo vient de se doter d'un complexe de l'Institut national de la statistique (INS) et le Centre d'application de la



statistique et de la planification (CASP), grâce à un financement de la Banque mondiale estimé à 2,3 milliards de francs CFA.

Le complexe de l'INS-CASP est censé contribuer à la formation des cadres statisticiens et démographes congolais, ainsi qu'à

l'amélioration du système statistique national. Construit sur une superficie d'un hectare 21a, avec une architecture inspirée de cube, le bâtiment de l'INS est composé de cinq étages, d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol dédié au parking. Celui du

Le siège de l'INS-CASP, à Brazzaville/Adiac CASP dispose d'un bâtiment académique placé à l'Ouest de l'entrée principale ; composé de deux niveaux avec un rez-de-chaussée, six salles de formation, d'un étage couvrant dix bureaux et une salle de réunion.

Fiacre Kombo

FINANCES

Les régies financières invitées à maximiser les recettes

Quelques semaines après que le chef de l'Etat lui a confié, désormais, la gestion des directions générales des douanes et des impôts, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a effectué, le 8 août, sa première visite dans ces deux principales régies financières, pour les inciter à maximiser les recettes et renflouer le Trésor public.

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a profité de sa descente pour se faire une idée du fonctionnement de ces deux directions générales. Il a rappelé à Guénolé Mbongo Koumou, directeur général des douanes et droits indirects, et son collègue en charge des Impôts et domaines, Ludovic Itoua, la responsabilité qui incombe à leurs administrations pour renflouer les caisses de l'Etat, conformément à la loi de finances.

« Le chef de l'Etat veut que nous ayons, très rapidement, des résultats aux niveaux des douanes et des impôts pour abonder le Trésor public. Nos performances en matière douanière et fiscale sont largement perceptibles. C'est dans cette optique que je m'inscris pour faire appliquer les mesures arrêtées par le Comité de trésorerie et de mobilisation des ressources afin de nous permettre d'atteindre les objectifs fixés », a souligné Ludovic Ngatsé.

Pour ce faire, le ministre a indiqué que des mesures à court, long et moyen terme ont été prises pour relever le défi atten-



du. Les mesures à long terme, a-t-il expliqué, sont des réformes structurelles que l'administration a prévues pour espérer surmonter les obstacles qui freinent le bon élan pris vers la maximisation des recettes publiques, nécessaires pour le pays. Les mesures à court terme prévues, selon lui, concernent l'en-

semble des dispositions techniques prises pour lutter contre les mauvaises pratiques utilisées par les cadres commis à la tâche, qui favorisent l'évasion fiscale.

« Nous devons faire le maximum pour que les résultats soient perceptibles, car notre pays a besoin de ressources

suffisantes pour son fonctionnement optimal. Les Congolais attendent beaucoup de nous pour que le trésor soit alimenté, renfloué afin que les charges de l'Etat soient financées », leur a-t-il rappelé.

Dans cette démarche, Ludovic Ngatsé a demandé à chaque di-

rection générale d'élaborer en urgence un plan de travail spécial qui permettrait de bien atteindre l'ensemble des objectifs assignés. Il a, par ailleurs, annoncé que certaines exonérations seront supprimées afin de favoriser l'augmentation des recettes.

Les détournements de fonds dans le viseur

S'adressant aux responsables et cadres de ces deux directions générales, le ministre a été pédagogique, mais très ferme à l'endroit de quiconque serait impliqué dans le détournement des deniers publics dans tout le processus de collecte des fonds.

« Sans frustrer ni faire peur à qui que ce soit, je ne payerai pas du prix à la place des délinquants. Des séries d'évaluations seront faites pour identifier les récidivistes avant de sévir », a promis le ministre du Budget.

Sur les doléances qui lui ont été soumises par les deux directions générales, Ludovic Ngatsé a souligné que le gouvernement mettra tout en œuvre pour leur garantir ce qui leur est de droit.

Firmin Oyé

HYDROCARBURES

Le gouvernement justifie l'augmentation des prix du carburant

Six ministres ont répondu aux préoccupations de neuf députés le 8 août, à l'occasion de la séance de questions orales avec débats à l'Assemblée nationale. Les débats ont porté sur des sujets d'intérêt commun, dont l'impact de l'augmentation des prix du carburant à la pompe sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Répondant à la question du député Blaise Ambeto, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé qu'une grande partie des fonds générés par l'augmentation des prix du carburant a servi au paiement de la dette sociale et à l'amélioration des voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire. « Ces ajustements à la hausse ont été réalisés en prenant des mesures d'atténuation de leurs impacts sur l'économie et sur les ménages les plus vulnérables. La première hausse de 5% des prix du super et du gasoil à la pompe nous a permis d'obtenir un gain d'environ 13 milliards FCFA. Les économies réalisées par l'État au titre de l'année 2023 se sont situées autour de 30 milliards FCFA. Là aussi, des mesures d'atténuation ont été prises, notamment la suppression de la contribution des parents d'élèves et la prise en charge des bénévoles et agents communautaires de l'enseignement, l'octroi généralisé des manuels scolaires à tous



Le Premier ministre répondant aux questions des parlementaires/PM

les élèves du primaire, l'achèvement des travaux préalables au lancement de la Camu, l'acquisition des vaccins et intrants, la réalisation de la campagne de vaccination contre

la polio, le début de paiement de la contrepartie du financement du Fonds mondial dans le cadre de la riposte au VIH, à la tuberculose et au palu... », a-t-il déclaré.

Le chef du gouvernement s'est également exprimé sur les faiblesses observées dans les nominations des cadres civils, les dérives administratives et la restauration de l'autorité de l'État

ainsi que les actions envisagées pour désengorger les prisons. Ceci au moment où l'on observe les évasions dans les commissariats de police où sont détenus certains délinquants par manque d'espace dans les maisons d'arrêt. Non inscrite à l'ordre du jour de la plénière, la question sur les accords militaires et économiques passés entre le Congo et le Rwanda s'est également invitée suite à la ténacité de la députée Claudine Munari qui a reçu l'aval du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. C'est ainsi que sans aller dans les détails, le chef du gouvernement a donné quelques éléments de réponse en remettant une documentation y relative à l'élu de Mouyondzi, dans la Bouenza.

Les autres questions ont porté, entre autres, sur le conflit homme-éléphant, la lutte contre les Fake news, l'incidence des Zones agricoles protégées sur l'économie nationale et l'obligation faite aux candidats au baccalauréat technique de passer des stages avant les inscriptions.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

JUSTICE

La police et la société civile échangent sur les droits humains

La pratique de la torture et autres traitements inhumains, le travail de la police en matière de sécurisation des personnes et des biens ont fait l'objet d'échanges entre le Commandement des Forces de police et le Conseil consultatif de la société et des Organisations non gouvernementales (ONG) le 8 août à Brazzaville.

La police et la société civile, notamment les ONG, sont préoccupées par le respect des droits humains et des libertés fondamentales. « Le souci des ONG était de savoir pourquoi, en dépit des instruments juridiques nationaux et internationaux, la pratique de la torture est récurrente dans notre pays », a fait savoir Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société et des ONG au sortir de l'entrevue avec le commandant des Forces de police, le général André Fils Obami Itou.

Le secrétaire permanent a rappelé, à cette occasion, que la Constitution du 25 octobre 2015, en son article 11, interdit tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant, évoquant d'autres conventions de lutte contre la torture dont



Le commandement de la police et la délégation de la société civile après les échanges/Adiac

le Congo est signataire. Récemment, le pays a d'ailleurs déposé aux Nations unies les instruments de ratification du protocole facultatif à la convention contre cette pratique. « Ensemble, nous devons faire en sorte que le

Congo soit à la hauteur de ses engagements », a déclaré Germain Céphas Ewangui. Les délais de garde-à-vue, les rackets dont la population est souvent victime également ont été au menu des échanges entre les deux par-

ties.

La police à cœur ouvert

Selon Germain Céphas Ewangui, la délégation des défenseurs des droits de l'Homme qu'il a conduite a été en face des officiers supé-

rieurs qui connaissent l'esprit et la lettre des instruments juridiques interdisant la torture. « Le commandant des Forces de police nous a édifiés sur le travail qui se fait à leur niveau pour que les textes soient respectés et que ceux qui ne les respectent pas soient punis », a-t-il souligné. Comme pour dire que le commandement des Forces de police a insisté sur le fait que tous les policiers qui ne respectent pas les règles morales et éthiques doivent être sanctionnés. En promettant de ne pas baisser les bras dans la sécurisation des personnes et des biens, le commandement a pris en compte la sollicitation des organisations non gouvernementales d'établir un pont entre les deux parties afin que ce genre d'échanges se fassent régulièrement.

Rominique Makaya

SANTÉ

Environ 25% des femmes commencent à allaiter dès les premières heures de vie

D'après le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), au Congo, si 97% des femmes allaitent, seules 33% pratiquent un allaitement exclusif.

Selon la représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutoni, l'allaitement maternel est un acte naturel et bénéfique qui offre de nombreux avantages pour la santé, tant pour le nourrisson que pour la maman. « Il renforce le système immunitaire du bébé, favorise un meilleur développement cognitif et réduit les risques de maladies chroniques plus tard dans la vie. De plus, l'allaitement maternel crée un lien spécial entre la maman et son enfant, renforçant ainsi le sentiment de sécurité et d'amour », avait précisé la représentante de l'agence onusienne, lors du lancement de la Semaine mondiale de l'allaitement qui est célébrée chaque année du 1er au 7 août, insistant sur le fait que malgré tous ces bien-

faits, de nombreuses femmes rencontrent des obstacles pour allaiter leurs enfants, que ce soit en raison de préjugés sociaux que des problèmes de santé.

D'où, avait-elle poursuivi, il est essentiel de sensibiliser le public à l'importance de soutenir les femmes qui choisissent d'allaiter et de créer des environnements favorables à l'allaitement, que ce soit au travail, à l'école ou dans les lieux publics.

Profitant de cette journée, le Dr Chantal Umutoni avait lancé un appel à tous les acteurs de la santé, aux familles et à la communauté dans son ensemble afin de continuer à travailler ensemble pour la promotion de l'allaitement maternel, de préférence exclusif pendant les premiers six mois



Un bébé nourri au lait maternel/Adiac

de vie de l'enfant. « Chaque geste compte, chaque effort contribue à construire un avenir plus sain pour nos enfants. Ensemble, nous pouvons continuer à faire des progrès significatifs et à offrir un avenir meilleur

à chaque mère et à chaque enfant du Congo », avait-elle souligné.

Le premier lait

Pauvre en sucre et rempli d'anticorps protecteurs et de facteurs de croissance, le lait

maternel est particulièrement important car il est conçu pour favoriser le développement du tube digestif du bébé, ce qui renforce sa capacité à lutter contre les infections bactériennes et virales.

Guillaume Ondze

REPUBLIQUE DU CONGO



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 24 juillet 2024, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et par visio-conférence de Monsieur Yvon SANABANGUI, Gouverneur de la BEAC, Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et de Madame Jacqueline ADIABANKEMBE, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives à court et moyen termes. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise et pris acte de l'exécution de son budget au premier semestre 2024. Enfin, les membres du Comité ont examiné le projet de rapport annuel du CNEF pour l'exercice 2023.

Sur le plan international, le Comité a relevé le regain de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2024, sous l'effet principalement de l'amélioration de la demande, notamment des pays émergents et du reflux de l'inflation suite au resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans les Perspectives de l'économie mondiale mises à jour au début de juillet 2024, a maintenu sa prévision de la croissance mondiale pour l'année 2024, à 3,2%, contre 3,3% en 2023 et à 3,3% en 2025.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté une évolution globalement positive des activités économiques, soutenue par les secteurs pétrolier, minier, industriel et commercial, en dépit des niveaux encore élevés des prix à la consommation. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone ressortirait à 3,3% en 2024 contre 2,3% en 2023.

Sur le plan national, le Comité a noté une consolidation de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année 2024, tirée par la relance des investissements dans le secteur pétrolier. Cette évolution se traduit par un excédent du

solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2024, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait à -3,7%, contre + 15% en 2023.

Sur le front des prix, l'inflation, projetée en léger repli, devrait se maintenir au-dessus du seuil communautaire à 4,0% contre 4,3% en 2023, en relation principalement avec l'inflation importée et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de 11,8% de l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle à 1 496,3 milliards de FCFA au 30 avril 2024, et une progression des créances en souffrance de 7,7% à 272,9 milliards. Sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, l'encours des titres publics congolais a atteint 2 319,9 milliards de FCFA, en hausse de 24,54%, représentant 35,4% du total de la CEMAC. Toutefois, le stock de la dette rapporté au PIB baisserait à 84,4% en 2024, contre 95,8% en 2023.

Par ailleurs, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire de son Secrétariat général sur les six premiers mois de l'année 2024 et adopté le Rapport annuel 2023 du CNEF.

Le Comité a tenu également à exprimer ses félicitations au Gouvernement congolais pour la validation par le Conseil d'Administration du FML le 10 juillet 2024, de la cinquième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différents organes de la CEMAC et de la BEAC adoptées lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2024

Le Président du CNEF,

Jean-Baptiste ONDAYE

COMMISSION DE L'UA

Quatre candidats en lice pour succéder à Moussa Faki Mahamat

Le Djiboutien Mahamoud Ali Youssef, le Kényan Raila Odinga, le Malgache Richard Randriamandrato et le Mauricien Anil Gayan sont candidats pour succéder au Tchadien Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (UA), dont le mandat prendra fin en février 2025.

Le chef de la diplomatie de Djibouti sera notamment opposé à Raila Odinga, vétéran de l'opposition kényane et les anciens ministres des Affaires étrangères Richard Randriamandrato de Madagascar et Anil Gayan de l'île Maurice.

Homme d'expérience et diplomate chevronné, Mahmoud Ali Youssef mettra en exergue son expérience de plus de deux décennies au poste de ministre des Affaires étrangères de son pays pour répondre aux attentes et intérêts du continent. Il est le premier à avoir officiellement déclaré son intention de remplacer Moussa Faki Mahamat, en poste depuis 2017.

Autre profil, le chef de file de l'opposition kényane, Raila Odinga, réputé pour son expérience politique, a reçu un coup de pouce des autorités de son pays qui, le 5 juin, ont annoncé la mise en place d'un secrétariat de campagne destiné à l'épauler dans cette course. L'homme de

79 ans entend relever les défis auxquels l'Afrique fait face. Il s'agirait aussi d'une revanche pour le Kenya qui, favori des élections de 2017 avec la candidature de Amina Mohamed, a été finalement battu sur le fil par l'actuel président.

Par ailleurs, diplômé en science politique et en relations internationales, Richard J. Randriamandrato est un spécialiste de la politique internationale et des questions liées à l'intégration régionale et continentale. Ayant travaillé pendant plusieurs années en Afrique et notamment au COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe) et auprès de l'Union africaine, il a fréquenté les hautes sphères diplomatiques et la finance internationale. Avec plus de 25 années d'expérience en gestion de projet et programme de développement, le candidat de Madagascar pourrait également être le 5^e président de la Commission africaine.



Les quatre candidats en lice DR

D'un candidat à l'autre, Anil Gayan a été choisi à l'unanimité par son gouvernement pour briguer le poste du futur président

de l'Union africaine. L'avocat, âgé de 76 ans, fut ministre des Affaires étrangères mauricien entre 1983 et 1986 puis entre

2000 et 2003 avant d'occuper d'autres fonctions ministérielles, comme celle de la santé et du tourisme. En 2008, il faisait partie de la médiation des Nations unies en Guinée-Bissau, avant de conduire le groupe d'observateurs de l'UA pour l'élection présidentielle de 2010 au Rwanda.

Ces candidats, qui sont tous issus d'Afrique de l'Est, en vertu du principe de rotation voulu par la réforme des institutions de l'UA, sont appelés à convaincre l'électorat de l'organisation panafricaine, à travers leurs visions, en expliquant comment ils envisagent de faire progresser l'agenda de transformation de l'Union africaine et de relever les défis existants et émergents auxquels le continent est confronté.

Les élections auront lieu en février 2025 lors du Sommet de l'Union africaine. Celui qui sera porté à la tête de la Commission dirigera jusqu'en 2029.

Durly Emilia Gankama



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU VENEZUELA

Sébastien Kamba témoigne la bonne tenue du scrutin

Le premier cinéaste congolais, Sébastien Kamba, a été l'un des observateurs internationaux à l'élection présidentielle en République bolivarienne du Venezuela. De retour au pays, il a partagé ses sentiments sur la tenue de ce scrutin, au siège de l'ambassade de ce pays en République du Congo, lors d'une visioconférence sur la situation de l'heure.

Le 28 juillet dernier s'est tenue en République bolivarienne du Venezuela l'élection présidentielle, à l'issue de laquelle le président sortant, Nicolás Maduro, a été donné vainqueur par le Conseil national électoral, pour un troisième mandat, avec 51,2 % des suffrages, alors que l'opposition de ce pays continue à revendiquer la victoire. Sébastien Kamba, l'un des observateurs internationaux de ce scrutin, pense qu'il s'est bien déroulé et le président Nicolás Maduro a bel et bien été élu. « Cela a été un grand honneur pour moi d'aller vivre l'élection présidentielle à Caracas. Ce qui m'a beaucoup plus marqué, c'est la volonté et l'engagement du peuple. Je l'ai senti le 28 juillet, lorsque nous avons visité près de dix centres où les choses se sont déroulées calmement. De là, j'ai compris que dans la lutte que le Venezuela est en train de mener, il y a le peuple qui a un mot prépondérant. Je suis très heureux de pouvoir m'exprimer devant vous ici présents, pour dire que le scrutin a été formidable du point de vue de son organisation. En tant qu'observateur international, je dis simplement que l'élection s'est déroulée normalement et les résultats sont fiables », a assuré Sébastien Kamba.

Quant à l'ambiance qui a régné du-

rant toute cette période électorale et après le scrutin, l'observateur congolais a indiqué qu'elle était bonne. « Nous sommes allés dans les quartiers populaires après le scrutin, il y avait de l'ambiance. C'est pour dire que le peuple vénézuélien est un peuple très engagé, qui sait ce qu'il veut. Comme quoi, le choix qu'il a fait le 28 juillet a été un choix non imposé et tout s'est passé dans de très bonnes conditions », a-t-il certifié.

Des ONG réagissent

Samuel Yagase, coordonnateur de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Gova en République démocratique du Congo, a réagi suite à la tenue de l'élection présidentielle au Venezuela. « Ce qui se passe au Venezuela c'est triste. On devrait laisser le peuple vénézuélien et les autorités de ce pays tranquilles pour que les autorités, en ce qui les concerne, poursuivent le travail au profit du peuple. Je me demande qui a la légalité sur cette terre pour dire que cette élection n'est pas bien passée. Ce pays ne mérite pas cela. Même du point de vue des droits, qui doit approuver que les élections au Gabon, au Congo, en France, aux États-Unis ou ailleurs, se sont très bien passées, si ce n'est pas les peuples de



Sébastien Kamba partageant ses sentiments sur la tenue du scrutin présidentiel au Venezuela. Adiac ces pays-là ? Si ces peuples disent que les élections se sont bien passées, aucun autre pays ne peut pas dire le contraire », a-t-il soutenu.

Il a, toutefois, exprimé le regret de constater que le monde est en train de devenir une jungle où celui qui a plus d'argent, beaucoup d'armes, se donne le droit d'imposer le diktat sur les autres. « Le combat du peuple vénézuélien est noble pour les Vénézuéliens d'abord, puis pour l'Amérique latine. Le peuple vénézuélien doit retrouver sa légitimité et gérer les choses de son pays, de sa collectivité. Nous devons plutôt encourager cela et être à leurs côtés pour que triomphe à jamais

la vraie démocratie, pour que triomphe à jamais le point de vue de la base », a-t-il signifié.

Pour sa part, le président de l'ONG Afrique émergence, Joseph Amour Welcome, assimile ce qui se passe au Venezuela aux antivaleurs. Pour lui, tant que le monde entier ne comprendra pas que pour parvenir au développement il faudrait combattre les antivaleurs, les gens feront du surplace sans pour autant trouver une porte de sortie. « Et pourtant, nous avons en face de nous une urgence climatique et cela nécessite l'engagement de tout un pays. Et lorsque nous nous plongeons dans ceci, cela nous distrait sur

l'objectif mondial que nous avons tous fixé avec l'Organisation des Nations unies qui est le chef de file pour lutter contre le changement climatique », a-t-il dit.

Joseph Amour Welcome estime que le président Nicolás Maduro continue la mission du président Hugo Chavez, d'où le peuple vénézuélien ne l'oublie pas. « On est en train de vouloir les distraire pour les arracher cette vision. Le président Hugo Chavez n'a pas voulu céder la main en ce qui concerne la gestion du pétrole. Il était bien ferme. C'est ce que fait également son successeur; le président Nicolás Maduro. Il est sur la même lancée. Tant qu'il va rester dans la vision que Dieu lui a donnée pour le bien-être des Vénézuéliens, ce qui se passe actuellement n'est qu'un vent et tout reviendra à la normale. Sachez que vous avez notre soutien », a-t-il annoncé.

Notons que la République bolivarienne du Venezuela est un État fédéral qui se compose d'un district fédéral et de vingt-deux États (Amazonas, Anzoátegui, Apure, Aragua, Barinas, Bolívar, Carabobo, Cojedes, Delta Amacuro, Falcón, Guárico, Lara, Mérida, Miranda, Monagas, Nueva Esparta, Portuguesa, Sucre, Táchira, Trujillo, Yaracuy et Zulia).

Bruno Zéphirin Okokana



jusqu'à

-50%

de REDUCTION

10 au 20

Août 2024

PROMO

LIPANDA DAY

A l'achat de nombreux

CADEAUX SURPRISES à Gagner










Centre-ville, Rond-point la gare croisement
des avenues William Guynet et Orsy.





JO PARIS 2024

La «Station Afrique» à L'Île-Saint-Denis aux couleurs de la RDC

Juste après la diffusion des derniers instants de suspense haletant du match handball France-Allemagne sur écran géant, les visiteurs de la Station Afrique ont opté pour le lot de consolation en allant à la découverte du stand de la République démocratique du Congo (RDC), en attendant de vivre la soirée festive avec, en prime, les artistes Félix Wazekwa et Franglish.

Le 7 août, à la Station Afrique de L'Île-Saint-Denis, date coïncidant avec l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le programme de la Journée dédiée à la RDC s'est déroulé en respect des symboles de partage, de fraternité et du bien-vivre ensemble.

Dès l'entame, cela a été illustré par l'ambassadeur de la RDC en France, Émile Ngoy Kasongo, et le maire de L'Île-Saint-Denis, Mohamed Gnabaly, lesquels, sur une portion du stade Robert-César, ont été un moment coéquipiers de football pour affronter l'équipe de la Tanzanie. Cette partie de deux fois cinq minutes s'est achevée par un match nul, un but partout, égalisation de l'équipe de la RDC par l'ambassadeur sur une passe décisive du maire. Les deux personnalités ont ensuite suivi une démonstration d'une partie de «nzango».

Après la partie sportive, ils ont pris le temps d'assister à la conférence sur la destination touristique «RDC» et ses opportunités d'affaires. L'objectif de cette communication était axé de manière à redorer une image dynamique du pays dans les secteurs suivants : le sport,

le tourisme, la culture et les affaires, y compris l'investissement immobilier. Dans l'assistance, la présence de Marien Fauney Ngombé, enseigneur d'idées des Ateliers citoyens du Congo en quête des données économiques du bassin du Congo. S'en est suivie la visite guidée du stand où, entre autres, ils se sont attardés devant les poupées noires et métisses de l'entreprise My Love créée par une Congolaise. Elle a expliqué avoir conçu ces poupées pour renforcer l'estime de soi des fillettes dès le bas âge.

À l'issue de cette visite sur fond sonore de la musique folklorique, le maire a confié avoir découvert un pays à la diversité culturelle et socio-économique multidimensionnelle.

L'ambassadeur s'est enthousiasmé de cette vitrine olym-



Station Afrique - Journée de la RDC 7 août 2024DR

pique, heureux d'avoir eu la participation de 6 athlètes aux JO Paris 2024 même s'ils ne se sont pas révélés à la hauteur des attentes. Il a promis plutôt une meilleure moisson de médailles pour les Jeux olympiques (JO) de la jeunesse en 2026 au

Sénégal, pays de la «teranga /hospitalité». En attendant, il demeure convaincu que le sport est un levier de développement dont l'objectif est de permettre de rebondir sur le retour d'expérience des athlètes et d'évoquer les stratégies à adopter pour

dynamiser le secteur sportif en RDC.

Une fois terminé le temps des discours, l'auteur-compositeur Félix Wazekwa et Franglish ont pris le relais en soirée pour faire place à l'atmosphère type de la fan zone en appui du mélange : sport, dégustation de plats traditionnels, échanges, musique.

Ambiance congolaise garantie, le public, sans voyager, a vécu autant d'activités mémorables sportives, culturelles et culinaires en un seul lieu pour une célébration des JO de façon différente.

Marie Alfred Ngoma

L'ambassadeur s'est enthousiasmé de cette vitrine olympique, heureux d'avoir eu la participation de 6 athlètes aux JO Paris 2024 même s'ils ne se sont pas révélés à la hauteur des attentes.

La Monusco autorisée à fournir un soutien logistique à une mission de paix

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution autorisant la Monusco à fournir un soutien opérationnel et logistique à la Mission de paix de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), une organisation régionale.

Présenté par la France et le Sierra Leone, le texte a été adopté à l'unanimité des quinze membres du Conseil. La SADC en RDC (SAMIDRC) est composée de soldats sud-africains, tanzaniens et malawites, et opère depuis décembre 2023 dans l'Est du pays, où s'affrontent l'armée congolaise et des groupes armés. Cette résolution du Conseil de sécurité « autorise la Monusco à soutenir la SAMIDRC en renforçant la coordination, l'échange d'informations et l'assistance technique, à lui permettre de faire appel aux moyens logistiques et aux

capacités militaires de la Monusco, dans la zone de déploiement de celle-ci ».

Préoccupé par l'escalade de la violence dans l'est et les tensions entre la RDC et le Rwanda, le Conseil de sécurité demande à la SAMIDRC et au commandant de la force de la mission « de prendre des mesures concrètes pour réduire

au minimum les risques pour les civils dans toutes les zones d'opérations ». Il note que la RDC « reste en proie à des cycles récurrents et évolutifs de conflits et de violence permanente causés par des groupes armés étrangers et nationaux » et condamne tous les groupes armés y opérant . Le Conseil se félicite de l'accord

de cessez-le-feu signé par la RDC et le Rwanda, le 30 juillet, avec la médiation de l'Angola et appelle à « une cessation durable des hostilités ». Toutefois, la Monusco a condamné fermement, le 5 août, la violation du cessez-le-feu par le M23 avec la prise d'Ishasha, dans le Nord-Kivu, estimant que cela compromettrait les efforts de

stabilisation dans la région.

Alors que la Monusco a entamé un retrait progressif de l'Est de la RDC, le Conseil de sécurité a exhorté la mission onusienne « à consolider le transfert de responsabilités au gouvernement congolais au Sud-Kivu » et « à continuer de planifier conjointement les prochaines étapes du retrait progressif, responsable et durable de la Mission avant d'aller plus loin ». Depuis son départ fin juin du Sud-Kivu, la Monusco n'est désormais plus présente que dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Noël Ndong

« ...Prendre des mesures concrètes pour réduire au minimum les risques pour les civils dans toutes les zones d'opérations »



UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES

ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROCLIMAT)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR

L'AGENCE DE VERIFICATION INDEPENDANTE (AVI)

(Publication du 9 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PRO-GREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services de l'Agence de Vérification Indépendante (AVI).

2. Mandat

L'Agence de Vérification Indépendante (AVI) sera chargée de vérifier a posteriori la bonne mise en œuvre des financements de Microprojets PIP dans le cadre de la sous-composante 2.1 et des Subventions de Contrepartie aux MPME et Coopératives et Sous-Subventions aux Groupements de producteurs dans le cadre de la composante 3 et les Transferts Monétaires ou Bons de Travaux Publics de Haute Intensité de Main d'œuvre (TP HIMO) dans le cadre de la composante 6 du Projet,

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre de ces composantes couvrira l'ensemble des aspects suivants :

- Respect des sauvegardes environnementales et sociales conformément au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et aux dispositions du Manuel d'Exécution du Projet (MEP, Tome 6);
- Respect des dispositions du MEP en matière de sélection, financement, formation et accompagnement des bénéficiaires (Tomes 3 et 4 du MEP);
- Respects des normes fiduciaires de la Banque mondiale et des dispositions du MEP en matière de passation des marchés et gestion financière (Tomes 2, 3 et 4 du MEP);
- Respect des prescriptions du manuel Travaux Publics de Haute Intensité de Main d'Œuvre;
- De façon générale, respect des dispositions prévues dans les contrats des prestataires et charge de la mise en œuvre des activités concernées;
- Pertinence, effectivité, efficacité, effets et durabilité des investissements financés;
- Appropriation par les bénéficiaires et enquêtes de satisfaction;
- Recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre de ces composantes (sous-composante 2.1, composante 3 et composante 6) et des résultats, effets, impact et durabilité des investissements.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

L'Agence de Vérification Indépendante devra répondre au profil suivant :

- Être un Cabinet d'études ou un cabinet d'audit avec au moins une expérience de 5 ans dans les études, dans le développement communautaire ou /et de l'accompagnement, des bénéficiaires ou des populations cibles;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en audit ou contrôle en études économiques des infrastructures rurales;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans sur des thématiques similaires (infrastructures rurales, développement communautaire, subventions, sécurité alimentaire) serait un atout;
- Avoir une connaissance fine du contexte national ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout;
- Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout;

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marché pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les cabinets d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers email suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionné ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 23 août 2024 à 14 heures 00

Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 8 août 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

GRAND PRIX INTERNATIONAL JOHANNH-BRAND

43 lauréats primés à Brazzaville

Le réseau des associations Winners a remis le 7 août, à la Maison russe, les trophées aux lauréats de la deuxième édition du Grand prix international Johannh-Brand.

Lancé en 2020, le Grand prix international Johannh-Brand est une initiative qui vise à récompenser chaque quatre ans le meilleur des sommités intellectuelles et à promouvoir la littérature, la science et l'art, ainsi qu'à encourager les nouveaux talents. « Cette récompense honore la mémoire de Johannh Brand, un enfant atteint du cancer de rein droit à l'âge d'une année et qui a tiré sa révérence dans sa septième année. Brillant à l'école, il fut un enfant exceptionnel qui, malgré les nombreuses hospitalisations, ne perdait pas sa joie de vivre et son goût pour l'apprentissage. Il a laissé une œuvre littéraire et une œuvre picturale que nous avons publiées à titre posthume aux éditions Alliance kongoo : «Le revers de l'aube» et «A travers la vitre embuée» », a déclaré Dr Winner Franck Palmers, mère de l'illustre disparu, initiatrice du prix et présidente du Réseau des associations Winners, représenté dans plusieurs pays dont la France, le Canada, l'Angola, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Congo.

Ainsi, le Grand prix international Johannh-Brand, légende vivante, a été décerné au Pr Mukala Kadima-Nzuji et au Dr Gabriel Mwéné



Okoundji. Ce prix est une manière de leur rendre hommage, de leur vivant, pour leur contribution considérable dans la littérature et plus largement dans la société et la culture. Le prix de la promotion du vivre ensemble est revenu à Jean-Pierre Heyko Lékoba et celui de défenseur de la démocratie à l'homme politique et écrivain congolais, le général Benoît Moundélé-Ngollo.

Dans le domaine scientifique, le Pr Evariste Dupont Boboto a reçu le prix d'honneur et le prix rayonnement des canons de la rigueur scientifique. Le doyen de la faculté des Sciences techniques à l'Université Marien-Ngouabi, Pr Basile Richard Bossoto, les Prs Arsène Lenga, Franck Moukanda et le maître-assistant Cames, Robert Ngonika, ont également

été sacrés prix international Johannh-Brand rayonnement des canons de la rigueur scientifique. Professeur titulaire du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur en linguistique anglaise, Yvon-Pierre Ndongu Ibara a été le plus primé lors de cette 2e édition du Grand prix international Johannh-Brand avec trois prix, à la fois pour le rayonnement des canons de la rigueur scientifique et en littérature pour ses ouvrages « L'art oratoire chez les Ambosi » et « Dictionnaire Embosi-Français ». « Quand on sème, on ne sait pas à quel moment on récoltera. Et quand la récolte tombe et qu'elle est fructueuse, on oublie tout ce qu'on a eu à subir. Le secret c'est travailler encore et toujours. C'est pourquoi, je

suis très rigoureux avec mes étudiants qui confondent cela avec de la méchanceté. Ce jour me restera mémorable. Je me sens honoré, ma famille et mon pays également », a-t-il confié.

Plusieurs prix aux culturels, écrivains et journalistes

A titre posthume, le Pr François Loumouamou a remporté le prix patrimoine culturel. Dans le même sillage, Ramsès Bongo-lo et Media Stevha Oket ont été sacrés prix de la promotion de la culture. Le prix de meilleur espoir jeunesse a été accordé à la jeune peintre Maria Ramsès. Plusieurs écrivains congolais ont également été primés pour leurs pièces de théâtre, poèmes, romans ou essais, à l'instar de Daniel Isaac Itoua, Mireille Opa Elion, Aubin

Banzouzi, Prince Arnie Matoko, Willy Gom, Pierre Ntsemou, Jojo Massounga, etc.

Le Grand prix international Johannh-Brand se veut aussi une reconnaissance à l'endroit des journalistes et les scientifiques dans la promotion de leurs œuvres. A cet effet, Bruno Okokana et Alexis Bongo, respectivement journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville et à Digital radiotélévision, ont été sacrés meilleurs journalistes culturels en presse écrite et audiovisuel. « Je remercie infiniment les organisateurs du Grand prix international Johannh-Brand 2024 d'avoir pensé à ma modeste personne en me décernant le prix de meilleur journaliste culturel de la presse écrite. Cela s'explique par le fait qu'ils ont tenu compte de notre accompagnement dans le formidable travail que fournissent nos écrivains. Nous le relayons au quotidien. Voilà pourquoi je tiens à remercier notre directeur des rédactions, Emile Gankama, pour son impulsion. Car il influe dans notre rendement au quotidien, ce qui fait que notre travail a un impact positif auprès de nos lecteurs », s'est réjoui Bruno Okokana.

Merveille Jessica Atipo

MUSIQUE

Niska en concert au Congo

Le rappeur français d'origine congolaise, Niska, revient dans son pays pour donner deux grandes productions à Pointe-Noire et à Brazzaville, respectivement les 9 et 10 août. En prélude à ces deux concerts, l'artiste a donné une conférence de presse à Brazzaville.

De son vrai nom Stanislas Dinga Pinto, Niska se produit au Congo sous le label d'Onycom. Il a organisé une conférence de presse pour annoncer ses deux concerts prévus le 9 août à Pointe-Noire et le 10 août au stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, sur le thème « Tous ensemble luttons contre la délinquance juvénile ».

Niska a fait savoir aux hommes de médias que c'est pour la première fois qu'il va se produire dans un stade et de surcroît dans son pays d'origine. « C'est ma première fois de prêter dans un stade, grande est ma joie que cela soit aussi dans mon pays d'origine. J'ai hâte de vite rencontrer le public sur scène afin de partager ensemble ces moments inédits et surtout communiquer ensemble ce message pertinent qu'est : "Tous ensemble, luttons contre la délinquance juvénile" ».

Le rappeur franco-congolais se fera accompagner par quelques artistes locaux qui tiendront également le même message dans leurs prestations. « Mener une activité culturelle dans

le cadre de la lutte contre la délinquance juvénile est une autre façon de participer à la bonne éducation et à l'encadrement de la jeunesse, surtout au moment où le monde fait face à ce fléau qui aujourd'hui est considéré comme un véritable phénomène de société », a indiqué l'artiste.

Niska a informé les participants à la conférence de presse qu'il prépare un album avec des artistes locaux de son pays. Il a prévu également bien d'autres stratégies pour soutenir la jeunesse congolaise. Ce qu'il qualifie comme sa manière d'apporter sa pierre à l'édifice. Car pour lui, cet événement marque aussi le début de son retour fréquemment au pays, et surtout de son investissement dans l'industrie de la musique congolaise. L'artiste a salué également le dynamisme des organisateurs dans la vente des tickets de concerts qui coulent facilement comme du pétrole, tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Il a invité les fans et amoureux de la musique à répondre



Le rappeur franco-congolais lors de la conférence de presse/Adiac

présent à ce grand rendez-vous musical. C'est une manière, pense-t-il, de le soutenir davantage.

Un artiste rappeur talentueux et populaire

Né le 6 avril 1994 à Evry, en Essonne (France), Niska est un rappeur connu pour sa danse du charo (du charognard). Il place directement en tête des charts son deuxième album « Commando » en 2017. Très vite, Niska se met au rap et lance sa carrière sur le net, grâce à la plateforme de streaming YouTube, qui lui permet de se faire un petit nom dans le milieu. Cela lui ouvre les portes de sa première grande collaboration en 2015. On le retrouve sur le titre « Sapés comme jamais » de Maître Gims. Dans la foulée, il sort le 2 octobre 2015 sa toute première mixtape intitulée « Charo life », première évocation du « charo », le charognard, qui lui

inspire une danse, la « danse du charo », qui consiste à imiter la démarche d'un vautour aux ailes déployées. Cette danse commence à faire fureur lorsque le footballeur Blaise Matuidi s'en empare et l'effectue après chacun de ses buts. Elle est alors renommée « Matuidi charo ».

Il sort ensuite son premier album, « Zifukoro » en 2016. Celui-ci sera certifié disque d'or trois mois après sa sortie, puis disque de platine. On peut y retrouver de nombreuses collaborations avec Maître Gims, mais aussi d'autres poids lourds du rap tels que Gradur, SCH, ou encore le Duc lui-même, Booba. Niska sort l'année d'après « Commando », qui est déjà disque d'or et trône absolument tous les charts. On retrouve neuf de ses titres dans le top dix à sa sortie. Deux ans après « Commando », il sort un troisième album, « Mr Sal », en 2019. Ce dernier, classé

disque d'or en dix jours, s'écoule à plus de deux cent mille exemplaires. Au fil des mois, Niska enchaîne également les collaborations. On le retrouve, entre autres, avec Soprano pour « Zoom », avec Aya Nakamura pour « Sucette », avec Ninho pour « Maman ne le sait pas » ou encore avec Naza pour « Joli bébé ».

Niska inaugure les années 2020 avec de nombreux projets collaboratifs, dont « Bandit chef » avec Madrane et « Millions d'euros » avec Landy. En 2021, il enregistre la mixtape « Le Monde est méchant ». Dans le même intervalle de temps, on lui doit aussi plusieurs singles tels que « Bolivienne », « Mapess » et « Genkidama ». En 2022, le rappeur sort « Le Monde est méchant (V2) » qui s'agrèmente de dix titres inédits. Puis il enchaîne avec les duos « Sans cœur » avec Shay et « Blue Porsche » avec Luciano, respectivement en 2023 et 2024.

Bruno Zéphirin Okokana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



HANDBALL

Le championnat national se poursuit à Brazzaville

La 53e édition du championnat national séniors messieurs et dames continue de livrer des rencontres de haute facture au gymnase Nicole-Oba. L'étape des demi-finales débute le 10 août et réserve des derbys entre équipes de Brazzaville.

En attendant les résultats des dernières rencontres des dames qui se sont déroulées le 8 août, certaines équipes messieurs ont déjà validé leur ticket pour le dernier carré de la compétition. Il s'agit de BMC, Etoile du Congo, CF JSO et Caïman. Du côté des dames, AS Otohô et Cara sont bien partis pour s'assurer une place en demi-finale. HBC Kali a également toutes les chances d'y être et de chercher une place à la finale.

Depuis le 3 août, le bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball organise la 53e édition du championnat national des séniors. Cette compétition qui marque la fin de l'olympiade 2021-2024 répond à toutes les attentes. Elle est non seulement diffusée en direct sur la page Facebook de la fédération, mais aussi la qualité des rencontres, l'engagement des clubs participant et la rigueur de son organisation sont salués.

Assistant à la compétition, les



Une action du match BMC-CF JSO/Adiac

membres du bureau exécutif de la fédération estiment que la grande fête du handball congolais se déroule normalement. Selon le président Ayes-

sa Ndinga Yengué, les efforts des différents acteurs locaux durant les quatre dernières années ont payé.

La compétition gardera, sûre-

ment, son suspense jusqu'à la dernière minute puisque les équipes championnes en titre, la DGSP chez les dames et Petro Sport chez les messieurs,

n'y participent pas en raison de leur désistement. Cet acte les a disqualifiées automatiquement et les titres sont ainsi remis en jeu.

Rude Ngoma

EN VENTE

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

ÉMILE GANKAMA

*A la vie
bel hommage*

Les Lettres Plurielles

Annyck IBATA-OKOKO

**Ombres
et lumières**

Poésie
Préface de Ulrich BAKOU MISSA NGOUANI

ESSAIM PLUMES

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

L'Harmattan

Jean Bernard Nkoua-Mbon

**Le Covid-19
et moi**

Le combat d'un médecin
contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Préface de Pr Théophile OUBENGA

Hérissone Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïssane SALL

L'Harmattan

**LE CADAVRE
DU FLEUVE**

Marie-Françoise
Ibovi

Les Lettres Plurielles

**L'improbable
destin de
Londala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

L'Harmattan

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique
en République du Congo :
Problèmes et perspectives

Céleste Press

Abraham Constant NDINGA-MBO

**Pour une histoire
du monde teke**

Méthodologie et réflexions

L'Harmattan
Congo-Brazzaville

SPORT DE TRAVAIL

L'ARTF remporte le tournoi de football

Les efforts de l'équipe de football de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF), sous l'impulsion de son directeur général, Basile Jean Claude Bazebi, ont payé après avoir survolé le tournoi de football organisé du 18 mai au 28 juillet par la ligue départementale de sport de travail de Brazzaville. La sélection de l'ARTF a reçu avec honneur son trophée, le 28 juillet.

L'équipe de l'ARTF a marqué positivement son passage lors de la compétition, dominant ses adversaires. Son directeur général, Basile Jean Claude Bazebi, a reçu, au terme de la finale, un diplôme pour son dévouement, son implication et sa contribution substantielle et multiforme à la ligue. Selon les champions, ce sacre marque le retour en force de leur direction en matière de compétitions réservées aux travailleurs. Outre le football, l'ARTF a également pris part aux tournois de futsal de cross-country et de nzango chez les dames.

La participation de l'ARTF a été saluée par les organisateurs car outre l'équipe de football qui a été sacrée championne de la ligue de Brazzaville, celle de futsal est parvenue à se hisser à la 3e place du podium tandis que les dames se sont classées huitièmes au nzango. « Ces succès témoignent non seulement des compétences athlétiques des agents de l'ARTF, mais également de l'engagement



L'équipe de l'ARTF football, championne de Brazzaville/Adiac

collectif pour exceller. Les résultats obtenus ont consolidé le prestige de l'agence au sein de la communauté des entreprises de Brazzaville et lui ont assuré une plus grande visibilité », a indiqué l'un des agents de l'ARTF.

La dernière participation de l'ARTF aux compétitions na-

tionales remonte à la période d'avant covid, notamment à la septième édition du championnat national du sport de travail organisée du 4 au 8 septembre 2019 à Ouessou, dans le département de la Sangha, par la Fédération congolaise du sport de travail. Dans la même année, elle a également pris part à la

première édition de l'Afri-foot en Tunisie.

Notons que les études scientifiques sur le sujet du sport en milieu professionnel démontrent les bienfaits de la pratique sportive sur l'élimination de l'absentéisme, la diminution du stress au travail, la prévention des troubles mus-

culo-squelettiques, la cohésion des équipes, ou encore la productivité de l'entité publique ou privée. A ce titre, il convient de rappeler qu'il existe au Congo des tournois, des championnats et des ligues sportives en milieu sportif qui, outre les bienfaits retirés par la pratique sportive, se sont fixés comme objectif de favoriser le brassage et le vivre-ensemble entre les travailleurs venus de différents départements et de différentes entreprises.

Le rendez-vous est ainsi pris pour le championnat national du sport professionnel qui se tiendra dans les prochains jours. L'ARTF va aussi participer au tournoi de la zone Afrique centrale de l'Organisation pour le sport du travail amateur et africain qui se tiendra à Brazzaville, du 12 au 15 septembre. Elle sera aussi présente aux 2^{es} Jeux africains du sport de travail qui se tiendront à Dakar, au Sénégal, en décembre prochain.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

Martial Del Mombongo et la famille Loko Moké ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du pasteur Loko Moké William Viclaire, survenu le 26 juillet 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Ngalifourou à Massengo (réf. Arrêt de bus marché Massengo).

L'inhumation a lieu le mardi 13 août à Brazzaville.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE GUSTAVE ODZIELA



Les familles Odziela, Ombola, et Obangué informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Gustave Odziela décédé le 29 juillet à Brazzaville se présente comme suit :

Vendredi 9 août :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;

-10h00 : recueillement au domicile ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé ;

-15h00 : retour au domicile.

Les familles Sita, Kibongui et Bikindou informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, neveu, père et grand-père, Jean Bosco Sita Bonazebe, survenu le 31 juillet 2024 à Brazzaville. Le deuil se tient au n°71, rue Bakoukouya à Poto-Poto.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 août selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

11h00 : recueillement au domicile familial ;

12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne du Congo ;

14h00 : départ pour le cimetière privé Jérusalem ;

16h00 : fin de cérémonie.



A VENDRE

Domaine abritant une ancienne ferme d'une superficie de 5,35 ha = 53500 m² (133 x 400 m²) environ 133 parcelles de 400 m². Quartier Mantsimou derrière l'Université protestante. Le site fait face au Djoué qui le sépare du quartier Bifouiti/La Fougère.

Titre foncier

Tél. /Whatsapp : +242 06 514 80 14

Email : ecobatis1@gmail.com

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

SOLUTION :

Le mot-mystère est : HIÉROGLYPHE

M	A	L	I	C	E	V	A	L
E	M	U	R	U	R	A	L	
N	E	T	T	E	A	L	L	O
T	R	I	P	A	S	S	E	R
O	N	A	U	S	E	E	G	
R	O	S	I	R	O	I		
B	R	A	L	E	S	E		
V	O	S	O	E	U	F	S	
A	L	L	E	U	H	O	U	X
P	E	I	N	T	E	N	E	E
E	P	A	H	I	T	R		
U	N	S	T	A	R	T	E	
R	E	L	U	L	E	V	A	S

C	Z	C	R	F	A						
C	H	R	O	N	O	M	E	T	R	E	R
R	A	D	A	R	T	O	A	S	T		
R	O	T	I	R	V	O	L	U	T	E	
M	A	G	R	U	M	E	O	R			
J	O	N	Q	U	E	B	R	I	C	E	
S	O	U	I	L	L	E	E	S			
H	O	T	E	L	I	E	R	A	N		
M	O	E	Q	U	A	T	I	O	N		
S	E	I	N	U	R	E	V	A			
R	E	P	E	R	E	E	A	G			
O	B	E	I	R	E	R	M	I	T	E	
R	G	I	N	G	O	E	U				
H	A	R	E	M	M	O	L	D	U	S	
D	E	R	O	G	A	T	O	I	R	E	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°187 •

3	2	7	8	9	5	1	4	6
5	4	9	6	2	1	3	7	8
6	1	8	7	3	4	2	5	9
8	9	2	1	5	7	6	3	4
4	7	6	3	8	2	9	1	5
1	3	5	4	6	9	7	8	2
9	5	1	2	7	8	4	6	3
2	6	4	5	1	3	8	9	7
7	8	3	9	4	6	5	2	1

• SOLUTION DE LA GRILLE N°172 •

7	5	8	2	4	9	1	3	6
2	3	9	6	8	1	7	5	4
6	4	1	7	5	3	2	9	8
5	6	2	3	7	4	8	1	9
8	7	3	1	9	6	4	2	5
1	9	4	5	2	8	3	6	7
9	1	7	4	6	2	5	8	3
3	8	5	9	1	7	6	4	2
4	2	6	8	3	5	9	7	1

MOTS CASÉS 10X13 • N°204

2 LETTRES

AN - AS - DR - EN - EV - HE - ME - NU - RA - TA - UN

3 LETTRES

AIE - ALE - AVC - ION - IRE - NEE - OIE - OTA - SIC - TRI

4 LETTRES

ARIA - ARMA - EMUS - HARO - NASE - SIRE - TIEN - UNIE

5 LETTRES

CEDRE - CEINT - CIDRE - ECRAN - ENCRE - INCAS - NIECE - REcul - ROCHE - TIARE

6 LETTRES

ETEINT - ICTERE - IMPACT - ISARDS - LACUNE - LARCIN - LETALE - LEURRE - LICHEN - SEANCE - SLALOM - UTOPIE

PAS BIEN TRAVAILLE	MAUVAISE ACTION	LIGNE A TENIR	PROTEGERA	VEILLE VOLONTÉ	DANS LE
DE BUREAU	SUFFISANTE	DÉCENTRALISÉ	VÊTEMENT COURT	GRANDE ÉCOLE	CENDRIER
POUR COM MINUER					VILLE ANDALOUSE
ŒUVRE DE VOLTAIRE			VAGUE SPORTIVE	JEU DE PIONS	VILLE DE PRUNEAUX
			POSSEDA		
PIÈGE DANS LES GÈNES				DISCIPLINE PROPOSITION OSEE	
					PETITE AIGUILLE
FIT EFFET	TELLEMENT ÉCRITEAU	VIOLENCE VERBALE	CALENDRIER DE NOËL		
		PAYS D'AMÉRIQUE DU SUD	CORROSIIF		
			VILLE DU YEMEN	LIBERTAIRE MATERIAU DE VANNERIE	
VAUT SON PESANT D'OR	FOND DANS LE VERRE FAIRE UNE CROIX				BAS DE GAMME ACTION EN JUSTICE
			SANS HISTOIRE		
REMERCEE DIPLOMATE					FAIT UN CHOIX
			ISSUE FEMME D'ÉGLISE	MAGICIENNE FOURNET DU BLE	
FLEUVE EUROPEEN METTRE À PLAT			BRILLAIT À THEBES	REMS SUR SON SIEGE PRÉPOSITION	
					ATTRAPÉ
GRANDE ÉPOQUE			STRESS		

F	E	E	S	S	Y	D	O	U	A	N	E	T	R	T
U	E	L	O	M	I	G	N	O	N	C	H	A	E	S
R	D	I	M	A	M	I	D	O	N	H	D	R	O	A
I	O	M	B	R	I	O	V	A	B	I	E	E	L	R
B	S	P	R	T	M	E	T	R	O	P	O	L	E	G
A	I	E	P	L	S	Y	I	U	O	E	E	N	A	
R	P	D	R	H	N	W	R	O	C	L	F	C	I	S
D	E	E	O	O	T	A	C	E	L	A	F	S	R	S
E	E	I	C	N	N	N	E	N	I	T	O	N	A	E
S	L	R	P	E	V	C	A	L	E	A	R	A	V	H
E	I	I	C	A	U	I	L	T	R	U	T	C	A	U
C	N	S	S	D	P	E	L	E	X	O	R	U	N	M
O	E	O	A	S	P	H	A	L	T	E	U	O	R	B
I	S	C	N	O	I	S	A	V	E	U	S	T	N	L
D	D	L	A	R	I	M	A	M	U	L	A	T	R	E

- | | | |
|--------------|-----------|------------|
| AMIDON | DOUANE | NEURONE |
| AMIRAL | EFFORT | ODYSSEE |
| ASPHALTE | EPISODE | PAPIER |
| AUTEL | EVASION | RADIO |
| BAVOIR | FAILLE | SARGASSE |
| BIDONVILLE | FURIBARD | SCLERAT |
| BOULIER | HUMBLE | SCENARIO |
| BROUET | LIMPIDE | SENILE |
| CADUCEE | METROPOLE | SEXTANT |
| CHIPOLATA | MIGNON | SMARTPHONE |
| CIRCONSTANCE | MISSILE | SOMBRERO |
| COUPERET | MULATRE | TOUCAN |
| DIOCESE | NAVARIN | |

• SUDOKU • GRILLE N°186 • FACILE •

3	5		2			4	1
4	2		8	5	9		
		1		3			6
2					6	7	
9			5	7			8
	8	3					2
6			7			1	
		8	6	4		9	5
5	4			2		6	3

SUDOKU • GRILLE N°171 • DIFFICILE

7							5
	4		7	2	3		9
	2						6
		4	9		8	6	
	8						5
		5	2		6	9	
	1						3
	5		6	1	2		4
9							7

COOPÉRATION

La Côte d'Ivoire salue le dynamisme des relations avec le Congo

A l'occasion du 64^e anniversaire de l'indépendance de son pays, l'ambassadrice de Côte d'Ivoire au Congo, Touré née Kone Maman, a organisé, le 7 août à Brazzaville, une cérémonie commémorative.

Plusieurs invités de marque dont les diplomates accrédités au Congo et autres personnalités ont rehaussé de leur présence la fête de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Le gouvernement congolais a été représenté par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso.

Dans son allocution, l'ambassadrice de la Côte d'Ivoire a saisi cette opportunité pour exprimer sa « profonde » gratitude aux autorités congolaises qui n'ont ménagé aucun effort afin « de créer cette dynamique entre nos relations ».

La coopération entre les deux pays s'est intensifiée, a-t-elle précisé, à partir de l'année 2022 avec la signature de trente-trois accords et également, suite à la visite officielle du président Denis Sassou N'Guesso en Côte d'Ivoire, en juin 2023.

Parmi les actions majeures qui ont contribué à renforcer davantage la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Congo, elle a cité, entre autres, la première session de la grande commission mixte ivoiro-congolaise organisée en novembre 2022 à Abidjan ; le forum économique, culturel et touristique tenu en mars 2022 à Brazzaville ; les journées portes ouvertes de l'Agence nationale

d'appui au développement rural qui ont eu lieu en juillet 2024 à Brazzaville. « Suite à cet acte fort de rapprochement, entre nos deux pays, les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Congo sont passés de 15 milliards à 42 milliards FCFA en 2023 », a indiqué la diplomate.

S'adressant à la communauté ivoirienne vivant au Congo, l'ambassadrice a réitéré sa gratitude et ses félicitations pour sa « bonne conduite ». Elle l'a encouragée à continuer à respecter les lois et règlements de ce pays frère, et à cultiver « des valeurs d'union, de paix, de cohésion, caractéristiques de l'Ivoirien nouveau ».

S'agissant d'autres préoccupations telles que le projet de logement, le plaidoyer pour l'ouverture à la chancellerie d'un centre d'enrôlement de passeport biométrique et de la carte nationale d'identité, la diplomate ivoirienne a rassuré ses compatriotes vivant au Congo que lesdits dossiers sont à l'étude auprès des autorités ivoiriennes compétentes. Dans la perspective de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire prévue en octobre 2025, elle a annoncé que les autorités ivoiriennes ont décidé de créer une commission électorale dans la circonscription diplomatique du Congo.



Touré née Kone Maman délivrant son message/Adiac

Dans le premier volet de son intervention, l'ambassadrice a jeté un regard sur les acquis et les perspectives des actions de développement économique et diplomatique menées « sous le leadership et l'expertise avérée » du président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara. « Grâce aux multiples actions menées par le gouvernement dans le domaine des

infrastructures, de l'électrification et dans bien d'autres, la Côte d'Ivoire constitue une terre d'opportunités et un pays touristique qui fait d'elle l'une des plaques tournantes des milieux d'affaires en Afrique », a déclaré Touré née Kone Maman. L'ambassadrice de la Côte d'Ivoire a également cité d'autres actions réalisées dans plusieurs domaines (infrastructure, agriculture, san-

té, socio-politique, etc.), sans oublier le pari de « la belle organisation » de la Coupe d'Afrique des nations de football 2024, qui s'est soldée par le troisième sacre des Eléphants de Côte d'Ivoire. Toutes les actions et perspectives de développement ont été rappelées dans un film documentaire projeté sur un écran géant lors de la cérémonie.

Yvette Reine Nzaba

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

La préparation de l'AC Léopards et AS Otohô inquiète

La fermeture provisoire des installations sportives au Congo par le ministère des Sports influence négativement la préparation des équipes qualifiées pour les compétitions internationales.

A un peu moins de deux semaines, on ne sait plus quoi penser de l'Athlétic club Léopards de Dolisie et de l'AS Otohô d'Oyo, qui entament leur campagne africaine le week-end du 17 au 18 août. Le premier tour des préliminaires de la Ligue africaine des champions pour l'un et de la Coupe de la Confédération pour l'autre.

L'AC Léopards recevra, le 18 août au stade Alphonse-Masamba-Débat, à Brazzaville, les Algériens de CR Belouizdad. De son côté, l'AS Otohô effectuera le déplacement de la Guinée équatoriale pour y affronter, le 17 août, 15 de Agosto. L'AS Otohô recevra, à son tour, le 15 de Agosto le 25 août, au stade Alphonse-Masamba-Débat. Mais ces équipes n'ont pas pu disputer des matches amicaux tests ou un tournoi de mise en jambe



AC Léopards de Dolisie/Adiac

quelconque à domicile à cause de la fermeture des stades. Faut-il se rendre à l'étranger pour rattraper le temps perdu ? Ce sont des dépenses supplémentaires qu'il faut prévoir. Le match de préparation qui devait opposer AC Léopards de Dolisie à Saint-Michel de Madingou, au stade Paul-Sayal-Moukila, a été annulé parce que le ministère des Sports

n'a pas autorisé aux équipes de jouer suite à sa fermeture provisoire, a-t-on appris sur les réseaux sociaux. C'est un manque à gagner pour ces clubs qui représentent le pays. Pourtant, leur mission consiste à aller le plus loin possible dans cette campagne pour gagner des places supplémentaires en compétitions africaines les saisons à



AS Otohô d'Oyo/Adiac

venir. Un coup d'arrêt car les matches amicaux qui ne remplacent guère les rencontres du championnat servent toutefois à la cohésion du groupe et pour huiler les mécanismes de l'équipe. C'est le moyen le plus efficace de jauger le fonctionnement des différents compartiments en l'absence des compétitions nationales, les effectifs ayant été renouvelés.

Avec aucun match de préparation dans les jambes, les attentes ne vont pas bon train et le bon parfum de la bonne performance ne se fait pas sentir. La recherche de la performance tant souhaitée s'en trouve remise en cause. A l'allure où vont les choses, seul un miracle peut propulser ces équipes au deuxième tour préliminaire.

James Golden Eloué